



Référence du règlement: UMFVBT- REG/PD/12/2022
Approuvé par la Décision du Conseil d'Administration n°. 29/16536/06.11.2020.
Annexe à l'Arrêt du Senat n° 175/17456/25.11.2020
Complété par la Décision du Conseil d'Administration n° 9/6940/23.03.2021
Complété par l'Arrêt du Senat n° 95/7332/31.03.2021
Republié par la Décision du Conseil d'Administration n° 6/5585/08.03.2022
Republié, Annexe à l'Arrêt du Senat n° 66/7351/30.03.2022

MÉTHODOLOGIE POUR L'ÉLABORATION ET LA SOUTENANCE DE LA THÈSE DE LICENCE À L'UNIVERSITÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE « VICTOR BABEȘ » À TIMISOARA

	Fonction, nom et prénom	Date	Signature
Rédigé:	Pro-recteur didactique, Prof. univ.dr. Daniel-Florin Lighezan Doyen, prof. univ.dr. Bogdan Timar	28.10.2020	
Complété/Modifié	Pro-recteur didactique, Prof. univ.dr. Daniel-Florin Lighezan	23.03.2021, 01.03.2022	
Visé par le Bureau juridique	Cj. dr. Codrina Mihaela Levai	23.03.2020 29.03.2022	
Approuvé par la commission permanente du Sénat pour la révision des règlements et de la Charte Universitaire	Prof.univ.dr. Danina Mirela Muntean	29.03.2021	
Date d'entrée en vigueur:	30.03.2021		
Date de retrait :			

Rectorat



1 Considérations générales

(1) La thèse de licence est une composante importante de l'évaluation des connaissances et de l'activité scientifique des diplômés de tous les programmes d'études au sein de l'Université de Médecine et de Pharmacie « Victor Babeș » à Timisoara (UMFVBT).

(2) La thèse de licence teste les compétences nécessaires pour concevoir et mener une recherche indépendante, ainsi que pour rédiger et présenter les résultats de la recherche selon les règles de la communauté universitaire.

2 Thèmes et coordinateurs

(1) Le critère majeur dans le choix du domaine / du sujet de la thèse de licence doit être représenté par l'avantage que la recherche qui sera effectuée dans le processus de formation du futur spécialiste peut offrir. Le sujet analysé doit être corrélé avec le programme d'études / spécialisation du diplômé, en particulier avec le segment d'activité dans lequel il a à la fois de solides connaissances générales et un intérêt particulier.

(2) Les enseignants ont l'obligation d'accepter de coordonner les thèses de licence. Un coordinateur scientifique peut diriger jusqu'à un maximum de 8 thèses de licence par an. Entre l'étudiant et le coordinateur scientifique, il doit y avoir une communication libre, adaptée à l'environnement académique, basée sur le respect et l'appréciation mutuels.

(3) Il peut y avoir des coordinateurs scientifiques des professeurs de licence de la faculté, à partir du diplôme de professeur adjoint au diplôme de professeur d'université ou / et des enseignants ou des chercheurs d'autres universités ou institutions qui ont des accords à cet égard avec UMFVBT. Les assistants universitaires employés pour une période déterminée ne peuvent coordonner les travaux de licence qu'avec un enseignant titulaire.

(4) Les sujets de la thèse de licence sont établis conformément aux priorités de recherche des disciplines, en accord avec les coordonnateurs scientifiques.

(5) Les étudiants ont l'obligation de communiquer au bureau du doyen de la faculté, le titre de la thèse de licence et l'accord du coordinateur scientifique (Annexe 1), au plus tard le 1^{er} juin de l'avant-dernière année d'études.

(6) Le changement par l'étudiant du thème et/ou du coordonnateur scientifique ne peut être effectué qu'une seule fois, après information et avec l'approbation du coordonnateur scientifique initial, ainsi qu'avec l'approbation du bureau du doyen de la faculté. Changer le titre et le coordinateur scientifique n'est plus possible à partir du 2^{ème} semestre de la dernière année d'études.

Article 3. La structure de la thèse de licence

(1) La thèse de licence doit avoir la structure suivante:

- A) Couverture
- B) Page de titre
- C) Contenu
- D) Liste des abréviations et symboles
- E) La thèse proprement dite avec :
 - a) Introduction

Rectorat



- b) Contenu
- c) Conclusions et contributions personnelles
- d) Bibliographie
- e) Annexes (facultatif)

(2) La couverture de la thèse de licence comprend les renseignements suivants : le nom complet et le logo de l'université, la faculté, le département et la discipline, l'auteur de la thèse, le chef / les chefs scientifique/s, l'année de la présentation. Il est laminé en plastique incolore.

(3) La page de titre reprend les informations fournies sur la couverture et porte en plus le titre de la thèse de licence.

(4) Le contenu du licence doit contenir des informations sur l'ensemble de l'ouvrage, à savoir: introduction, contenu, conclusions, bibliographie, annexes (facultatif) et doit inclure les titres de tous les chapitres et sous-chapitres accompagnés du numéro de la page où commence chaque chapitre et sous-chapitre.

(5) La liste des abréviations et des symboles, ainsi que les notations fréquemment utilisées dans la thèse de licence, doivent être conformes aux normes utilisées dans la littérature. Les symboles, abréviations et notations fréquemment utilisés sont écrits par ordre alphabétique, en commençant par l'alphabet latin, les lettres minuscules puis les lettres majuscules correspondantes et en continuant avec l'alphabet grec, les lettres minuscules puis les lettres majuscules correspondantes.

(6) La thèse de licence elle-même comprend :

a) Introduction.

L'introduction de la thèse de licence est numérotée avec des chiffres romains et a pour rôle de placer la recherche dans un contexte temporel, historique, géographique, professionnel et s'étend sur 1-2 pages.

L'introduction doit contenir:

- i) la motivation pour choisir le sujet de recherche
- ii) l'importance et l'actualité du thème
- iii) encadrer le thème en préoccupations internationales, nationales et zonales
- iv) objectifs scientifiques à résoudre dans le cadre de la recherche scientifique
- v) commentaires synthétiques sur la méthode de recherche abordée et la méthodologie de la recherche

b) Contenu.

Le contenu de l'œuvre doit distinguer deux composantes : la composante théorique ou conceptuelle et la composante pratique ou applicative (elle contient une ou plusieurs applications qui répondent aux objectifs de l'œuvre). Alors que la composante théorique démontre le degré d'information détenu par l'auteur, la composante pratique nécessite l'identification / formulation de solutions applicables au problème ciblé dans la thèse.

Le contenu de la thèse doit présenter d'une manière équilibrée les deux composantes, en mettant l'accent sur la partie applicative et doit donc démontrer la capacité du diplômé à appliquer de manière créative ses connaissances théoriques. Il est recommandé que la partie théorique occupe un poids maximum de 30-35%, et la partie pratique une poids d'environ 65-70%.

Le contenu de la thèse de licence est numéroté avec des chiffres arabes et doit être structuré en trois parties principales:

- a) Partie générale
- b) Partie spéciale

Rectorat



- c) Conclusions et contributions propres
- d) Bibliographie
- e) Annexes (facultatif)

a) **La partie générale** présente l'état actuel des connaissances sur le sujet recherché – analyse descriptive des réalisations dans le domaine, basée sur une documentation primaire.

b) **La partie spéciale** comprend les contributions du candidat et présente le type d'approche du sujet de recherche, à savoir la recherche exploratoire ou la recherche applicative, occupant la majeure partie de la thèse de licence. La partie spéciale de la thèse de licence peut être réalisée sous la forme d'une *étude primaire* (recherche observationnelle, expérimentale ou interventionnelle originale) ou d'une *étude secondaire* (résumé des études primaires dans la littérature sous la forme d'une revue systématique ou d'une *méta-analyse*).

Dans le cas d'une *étude primaire*, la partie spéciale comprend une partie expérimentale et une partie dédiée aux résultats de la recherche. La partie expérimentale présente le *matériel* étudié, ainsi que les *méthodes/techniques de recherche* utilisées, en fonction du caractère de la thèse et de la recherche effectuée. La partie consacrée aux résultats de la recherche peut contenir un ou plusieurs chapitres selon la méthode choisie pour la vérification expérimentale, présentant, le cas échéant, des descriptifs sous forme de tableaux, graphiques, illustrations, ainsi que des discussions relatives aux méthodes utilisées par rapport à celles utilisées sur le terrain au niveau national et international.

Dans le cas d'une *étude secondaire*, la partie spéciale sera rédigée sous la forme d'un article de synthèse (review), d'une méta-analyse, d'une analyse comparative ou d'une analyse critique des données dans la littérature (sans qu'il y ait de limitation de la notation pour ce type d'étude). L'étude secondaire représente une option pour les états d'urgence, d'alerte, les situations dans lesquelles l'activité d'enseignement est effectuée *en ligne* ou d'autres situations spéciales établies par les décisions du conseil d'administration de l'UMFVBT.

c) **Les propres conclusions et contributions** doivent montrer:

- la mesure dans laquelle les objectifs de la recherche scientifique ont été atteints,
- les contributions propres
- les directions dans lesquelles la recherche doit être poursuivie

Cette partie de la thèse de licence est constituée comme un chapitre distinct et sera brièvement présentée sur un maximum de 1-2 pages, ayant un caractère concret et ponctuel.

d) **La bibliographie** contient la liste de toutes les sources d'information, directement consultées et utilisées par le diplômé pour l'élaboration de la thèse de licence, avec les mentions suivantes:

- les références bibliographiques doivent être choisies et rédigées en nombre strictement nécessaire pour documenter l'œuvre sans aboutir à une bibliographie exhaustive. La liste bibliographique, rédigée dans le style Vancouver, doit contenir insérés dans le texte les index des ouvrages représentatifs des catégories : livres, articles de revues spécialisées, thèses de doctorat, cours universitaires, publiés en format lettré ou électronique, y compris les pages web (la plupart des titres bibliographiques étant datés des 10 dernières années) ;
- un index bibliographique peut être cité plusieurs fois dans un article ;
- l'index bibliographique est inséré dans le texte immédiatement après l'indication de l'information et avant le point ;
- les titres bibliographiques seront numérotés et présentés dans l'ordre de la première mention dans le texte ;



- les recommandations pour la rédaction de références bibliographiques doivent suivre le modèle Vancouver <http://www.library.uq.edu.au/training/citation/vancouv.pdf> ;
- jusqu'à 3 auteurs sont cités tous les auteurs, plus de 3 auteurs sont mentionnés "et al" après les trois premiers auteurs
- les titres des revues peuvent être abrégés selon les recommandations Journals Indexed pour MEDLINE- www.ncbi.nlm.nih.gov/nlmcatalog/journals ;
- dans le cas des livres, préciser le chapitre avec les pages associées.

Exemples:

Articles de magazines : Fried LP, Kronmal RA, Newman AB, et al. Risk factors for 5-year mortality in older persons : the Cardiovascular Health Study. *JAMA*. 1998; 279: 585 – 592.

Livre: Evans JG, Franklin Williams T, Lynn Beattie B: Oxford Textbook of Geriatric Medicine, 2nd Edition. Oxford University Press, 2000

e) **Les annexes** peuvent comporter une ou plusieurs pages, qui doivent être numérotées par ordre croissant avec des chiffres romains (Annexe 1, Annexe 2, etc.). Chaque annexe est mentionnée au moins une fois dans le texte du document.

L'article 4. Règles de rédaction de la thèse de licence

- (1) La couverture de la thèse de licence est blanche et la rédaction doit être noire (Annexe 2).
- (2) Les signes diacritiques spécifiques à la langue dans laquelle l'œuvre est écrite sont utilisés (ă, î, â, ș, ț pour la langue roumaine).
- (3) Le texte dans les paragraphes normaux doit être aligné entre les marges gauche et droite (*justified*).
- (4) La numérotation des pages doit être faite de la page de titre à la dernière page de la thèse, mais le numéro de page n'apparaît qu'en commençant par la « Table des matières »; le numéro de page est inséré dans le pied de page (centré ou à droite).
- (5) Les chapitres de la Partie Générale et de la partie spéciale, respectivement, commencent toujours sur une nouvelle page.
- (6) L'impression ne doit être faite que d'un seul côté.
- (7) Formater la page A4 pour l'impression :
Bords: Haut 2.5cm, Bas 2.0cm; Droite 3.5cm, Gauche 2.0cm.
Coloncifru: Haut 1,2 cm, Extérieur.
- (8) La dactylographie doit utiliser les types suivants, les corps de lettres:
 - i. Le corps de la lettre principale pour le texte de la thèse - TIMES NEW ROMAN 12.
 - ii. Corps de thèse écrit à 1 ½ lignes.
 - iii. Texte de couverture: Annexe 3
 - iv. Les légendes des figures et des tableaux sont écrites avec TIMES NEW ROMAN 10
La rédaction se fera à 1 rangée.
- (9) La bibliographie doit être rédigée avec TIMES NEW ROMAN 11
La rédaction se fera à 1 rangée.
- (10) Les premières pages et l'Introduction sont numérotées avec des chiffres romains comme suit:

Page	I	Page de titre (non numérotée)
	II - III	Table des matières

Rectorat



IV (ou III)	Liste des abréviations et symboles
V (ou IV)	Dédicace (facultatif)
VI (ou V)	Remerciements
VII-VIII (VI-VII)	Introduction

(11) Le corps de la thèse rédigée avec TIMES NEW ROMAN 12 fera entre 30 et 60 pages (sans bibliographie).

(12) L'annexe de l'ouvrage est numérotée en lettres romaines. Elle doit contenir des copies de ses propres œuvres soumises/publiées (le cas échéant). En option, elle peut contenir des figures et des tableaux.

L'article 5. Achèvement et soutenance publique de la thèse de licence.

(1) La thèse de licence doit être conforme aux normes de rédaction stipulées dans la présente Méthodologie.

(2) La thèse doit être rédigée dans un style impersonnel (la première personne NE DOIT PAS être utilisée) et l'information doit être communiquée de manière directe et intelligible, dans une structuration logique et cohérente.

(3) La thèse peut être élaborée et présentée en roumain, en anglais ou en français (selon le programme d'études).

(4) L'achèvement de la thèse de licence est conditionné par l'obtention de l'avis du coordinateur scientifique (Annexe 6) et sera remis au bureau du doyen de la faculté selon le calendrier établi.

(5) La thèse ne peut être soutenue que si elle est accompagnée: de la déclaration d'originalité (Annexe 3), du résumé (Annexe 4) et du rapport du document (Annexe 5) signé par le ou les coordinateurs scientifique/s.

(6) La soutenance de la thèse de licence/ diplôme/ dissertation devant la commission d'examen doit être au moins aussi importante que sa rédaction. La note finale obtenue par le diplômé représente à la fois le résultat de l'évaluation du travail par l'enseignant coordonnateur (évaluation enregistrée dans un rapport signé dans l'original), ainsi que le résultat de l'évaluation du commission, à la suite de sa présentation et à son soutien par le diplômé.

L'article 6. Vérification anti-plagiat des thèses de licence

(1) Les documents de licence, à vérifier avec le logiciel anti-plagiat utilisé par l'Université, doivent être envoyés par courriel *au format Word sans bibliographie* **au plus tard le 31.05 de la dernière année d'études** pour tous les programmes d'études au sein des facultés de médecine, de médecine dentaire et de pharmacie aux adresses suivantes:

- Faculté de médecine : evb@umft.ro
- Faculté de pharmacie : licente.farmacie@gmail.com
- Faculté de médecine dentaire : licentemd2@gmail.com

2. Les thèses sont vérifiées dans leur intégralité, en définitive, **au plus deux fois**.

- Dans l'e-mail, dans l'objet, **le nom du candidat** à l'examen de licence sera mentionné.
- Afin d'éviter l'encombrement dans les derniers jours, les thèses de licence seront envoyées à l'avance, dans le respect des délais stipulés dans cette méthodologie.

(3) **Le rapport de similitude** généré après la première vérification, et respectivement le **rapport de similitude complet** généré après la deuxième vérification (le cas échéant) (.pdf et .html) doivent

Rectorat



contenir toutes les données nécessaires à l'établissement de l'originalité de la thèse par le coordinateur de la thèse de licence, le seul capable d'effectuer une analyse précise des prêts notifiés par le système Anti-plagiat.

(4) Le rapport de similitude doit toujours être analysé par le coordinateur de la thèse de licence. On examinera également si trop de prêts potentiels provenant d'une seule source surviennent.

(5) La valeur du Coefficient de Similitude 1 détermine quel pourcentage du document contient des phrases de 5 mots ou plus, trouvées dans la base de données parente, d'autres universités affiliées ou sources sur Internet. Le Coefficient de Similitude 1 ne devrait normalement pas dépasser 50 %.

(6) La valeur du Coefficient de Similitude 2 détermine le pourcentage du document contenant des phrases de 25 mots ou plus, trouvées dans les bases mentionnées ci-dessus. Le Coefficient de Similitude 2 ne devrait normalement pas dépasser 5 %.

(7) Afin d'obtenir une interprétation exacte du rapport de similitude, les **opérations suivantes** doivent être effectuées:

a) il est nécessaire de vérifier la valeur des Coefficients de Similitude et il est considéré comme suspect que le seuil de 50 % pour le Coefficient de Similitude 1 et de 5 % pour le Coefficient de Similitude 2 ait été dépassé;

b) il est nécessaire d'analyser la liste des « fragments les plus longs identifiés comme similaires » (les fragments dont le nombre de mots est supérieur à 200 sont considérés comme suspects, ils nécessitent donc une vérification minutieuse; si de tels fragments existent, ils doivent être trouvés, en utilisant le lien « marquer le fragment » et il faut vérifier si ces fragments sont cités);

c) faites défiler vers le bas la liste des « Documents contenant des fragments similaires », en particulier en tenant compte des documents contenant des fragments qui dépassent la limite du Coefficient de Similitude 2 (ceux-ci sont marqués en caractères gras). Si de tels documents apparaissent, surtout s'ils sont au début de la liste, le lien « marquer le fragment » doit être utilisé et il faut vérifier s'il s'agit de phrases courtes dispersées dans le document (dans ce cas, nous pouvons les considérer comme des prêts aléatoires), ou s'il s'agit de longs fragments de texte voisins et séparés uniquement par des phrases courtes (ce genre de situation éveillera les soupçons);

d) en cas de soupçon, le Rapport de Similitude doit faire l'objet d'une analyse précise, qui est fondée, outre l'utilisation des fonctions du Rapport de Similitude énoncées aux points 1 à 3, sur l'analyse exacte du contenu du document, en tenant compte du marquage des fragments découverts par le système dans d'autres textes. »

(8) Si le coordinateur de la thèse de licence constate que ces seuils ont été dépassés dans le Rapport de Similitude, il est nécessaire que le candidat refasse les fragments identifiés avec des problèmes sous la supervision du coordinateur. Le travail sera ensuite soumis à nouveau pour la génération du Rapport de Similitude Complet. Si la persistance des problèmes est constatée plus tard, la thèse et les rapports connexes seront envoyés pour analyse au Directeur du programme anti-plagiat de l'UMF « Victor Babeș » Timisoara à l'adresse **sursoniu@umft.ro**.

(9) Le Rapport de Similitude (Complet) généré à la suite de la vérification anti-plagiat sera signé par le(s) coordinateur(s) de la thèse de licence.



(10) Le document obtenu à la suite de la vérification de l'originalité du contenu des articles à l'aide du programme anti-plagiat de l'université, signé et enregistré, doit être soumis par les étudiants au bureau du doyen de la Faculté avant le soutenance de la thèse de licence, au plus tard le **01.06. de la dernière année d'études.**

Art.7. Règles de présentation/soutenance de la thèse de licence

(1) **Heure et lieu de la présentation:** les diplômés seront informés de la date, de l'heure et du lieu auxquels ils pourront présenter leur thèse de licence devant la commission. Le défaut de présenter le diplômé à la date, à l'heure et au lieu fixés peut entraîner son retrait de l'examen de licence. Dans les états d'urgence, d'alerte, les situations dans lesquelles l'activité d'enseignement est effectuée *en ligne* ou d'autres situations particulières établies par les décisions du conseil d'administration de l'UMFVBT, la soutenance de la thèse de licence peut également se faire en ligne, selon une procédure approuvée par le conseil d'administration et approuvée par le Sénat de l'Université.

(2) **La présentation proprement dite.** La présentation de la thèse de licence se fait par présentation orale publique, pour un maximum de 10 minutes, sur la base d'un matériel créé par le diplômé qui doit inclure les aspects les plus importants de la thèse. À la fin de la présentation, les membres de la commission peuvent poser aux diplômés des questions concernant : le sujet de la thèse de licence et/ou la méthodologie et les ressources utilisées, la littérature spécialisée consacrée au sujet ou qui y est liée. Il est recommandé de présenter l'article au format **PowerPoint (PPT)** avec la structure indicative suivante: le titre de l'œuvre, le but de l'œuvre (éventuellement, les hypothèses de travail), la structure de l'œuvre – les chapitres, les éléments spécifiques de l'œuvre, pour se concentrer sur la partie pratique / applicative, ce qu'il a suivi, les méthodes qu'il a utilisées et les conclusions auxquelles il est parvenu.

Il est indiqué l'utilisation de 2, 3 tableaux ou statistiques pertinentes concernant le phénomène poursuivi, à partir des résultats de la Partie Spéciale.

Recommandations pour la réalisation de la présentation PPT:

- la présentation contiendra entre 8 et 16 diapositives (slides);
- l'existence obligatoire d'une diapositive de titre, qui contiendra le titre de la thèse, le nom du diplômé et le nom du ou des enseignant/s coordonnateurs, la discipline;
- 6 à 10 diapositives avec texte, tableaux, figures (avec leur aide seront présentés les principaux aspects de la Partie spéciale de la thèse qui doivent être communiqués à la commission);
- 1-2 diapositives pour les conclusions.

Art.8. Évaluation de la thèse de licence

(1) L'évaluation des thèses du licence est faite par une Commission composée d'un président, de 3 membres et d'un secrétaire; le secrétaire n'a pas le droit de notation.

(2) Les membres de la Commission d'évaluation, ayant le droit de noter, ne peuvent être que des enseignants, titulaires de l'UMFVBT.

3. Chaque membre de la commission, ayant le droit de noter, donne une note de 1 à 10 (nombres entiers).

(4) La note finale pour la soutenance de la thèse de licence représente la moyenne arithmétique des notes individuelles des membres de la commission d'évaluation ayant le droit de notation.

(5) Les résultats obtenus lors de la soutenance de la thèse de licence ne peuvent être contestés.



- (6) Les facultés avec un grand nombre d'étudiants constituent plusieurs commissions pour l'évaluation des thèses de licence, la recommandation étant, en moyenne, de 40 à 50 diplômés / commission.
- (7) La composition et le nombre des commissions doivent être approuvés par le Conseil de la Faculté, au moins un mois avant la date de l'examen de licence.
- (8) Chaque commission est organisée sur des sujets connexes, y compris au moins un enseignant spécialisé de chaque matière.
- (9) La composition des commissions et la répartition des étudiants par commissions et salles doivent être publiées en les affichant au bureau du doyen de la faculté et/ou sur le site Internet de l'UMFVBT, au moins 3 jours avant la date du test.

Article 9. Dispositions finales

- (1) Cette *Méthodologie d'élaboration et de soutenance de l'examen de licence* complète le *Règlement sur l'organisation et le déroulement de l'examen de licence*.
- (2) Chaque faculté a la liberté d'élaborer ses propres règlements et outils qui contribuent au bon déroulement de l'examen de licence, à condition qu'il ne viole pas les dispositions de cette méthodologie.
- (3) Le Recteur de l'UMFVBT peut annuler, avec l'approbation du Sénat de l'Université, une thèse de licence, lorsqu'il est prouvé que des moyens frauduleux ont été utilisés dans sa réalisation.
- (4) La méthodologie pour l'élaboration de la thèse de licence peut être modifiée à la demande des conseils de faculté, par décision du Conseil d'administration et avec l'approbation du Sénat de l'université.
- (5) La présente Méthodologie pour l'élaboration et la soutenance de l'examen de licence a été approuvée et republiée lors de la réunion du Sénat du 30.03.2022, date à partir de laquelle elle entre en vigueur.

RECTEUR

Prof. univ.dr. Octavian Marius CREȚU

ANNEXE 1
Demande d'enregistrement

Rectorat



Monsieur le Doyen,

Je, soussigné (e) _____
étudiant(e) en _____ année, à la Faculté _____
programme d'études _____, la forme d'enseignement _____,
je vous prie d'approuver mon thème ayant le titre _____

afin d'élaborer la thèse de licence/diplôme/dissertation, dans la discipline
_____ sous la coordination de _____

Date,

Signature,

Approuvé
Coordinateur/Coordinatrice de la thèse de licence

Titre, Nom et prénom, Signature

.....

Date,

Rectorat

P-ta Eftimie Murgu, nr. 2, code 300041, Timisoara, Roumanie

Tél. : +40256293389 ; Fax: +40256490626

Courriel : rectorat@umft.ro

www.umft.ro



ANNEXE 2 Couverture et page de titre

UNIVERSITÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
« VICTOR BABES » DE TIMIȘOARA TIMES NEW ROMAN 16 CENTRÉ
FACULTÉ TIMES NEW ROMAN 14 CENTRÉ
Département TIMES NEW ROMAN 14 CENTRÉ
Discipline TIMES NEW ROMAN 12 CENTRÉ

NOM, INITIALE, PRÉNOM DU DOCTORANT
TIMES NEW ROMAN 14 BOLD CENTRÉ

LOGO DE L'UMFVBT
THÈSE DE LICENCE
TIMES NEW ROMAN 36 BOLD CENTRÉ

Coordinateur(s) scientifique(s) - TIMES NEW ROMAN 12
NOM, PRÉNOM DU COORD. SCIENTIFIQUE TIMES NEW ROMAN 16 BOLD
T i m i ș o a r a (espacé) TIMES NEW ROMAN 14
A N N É E (espacé) TIMES NEW ROMAN 14

c) Le texte sur la page de titre :

UNIVERSITÉ DE MÉDECINE ET DE PHARMACIE
« VICTOR BABES » DE TIMIȘOARA TIMES NEW ROMAN 14
FACULTÉ TIMES NEW ROMAN 14
Département TIMES NEW ROMAN 14
Discipline TIMES NEW ROMAN 12 CENTRÉ

NOM DU DOCTORANT
TIMES NEW ROMAN 16 BOLD

LOGO DE L'UMFVBT
THÈSE DE LICENCE
TIMES NEW ROMAN 36 BOLD CENTRÉ

TITRE DE LA THÈSE DE LICENCE TIMES NEW ROMAN 12 CENTRÉ
16

Coordinateur/-s scientifique/-s TIMES NEW ROMAN 12

Rectorat



NOM, PRÉNOM DU COORD. SCIENTIFIQUE TIMES NEW ROMAN BOLD 16

T i m i s o a r a (espacé)

TIMES NEW ROMAN BOLD 14

A N N É E (espacé)

TIMES NEW ROMAN BOLD 14

d) Les titres sont écrits comme suit:

TITRE DE LA PARTIE (GÉNÉRALE/SPÉCIALE) TNR BOLD 16

TITRE DU CHAPITRE (TITRE DE 1^{er} ORDRE) TNR BOLD 14

TITRE DU SOUS-CHAPITRE (TITRE DE 2^{ème} ORDRE) TNR BOLD 12

TITRE DU SOUS-CHAPITRE (TITRE DE 3^{ème} ORDRE) TNR BOLD 11

Titre du sous-chapitre (titre de 4^{ème} ordre) TNR bold 11

Titre du sous-chapitre (Titre de 5^{ème} ordre) TNR bold italique 11

Titre du sous-chapitre (Titre de 6^{ème} ordre) TNR 11

ANNEXE 3 Déclaration d'originalité

Rectorat

P-ta Eftimie Murgu, nr. 2, code 300041, Timisoara, Roumanie

Tél. : +40256293389 ; Fax: +40256490626

Courriel : rectorat@umft.ro

www.umft.ro



DÉCLARATION*

concernant l'originalité du contenu de la thèse de licence

Je, soussigné(e)....., avec le domicile à
....., né(e) le, diplômé de
l'Université de Médecine et de Pharmacie « Victor Babeș » de Timisoara, la Faculté
de, programme d'études
....., promotiondéclare
sous ma propre responsabilité, en connaissant les dispositions légales concernant la
fausse déclaration et les dispositions de la Loi sur l'Éducation nationale n°1/2011
article 143 paragraphes (4) et (5) sur le plagiat, que la thèse de licence avec le titre
.....
..... élaborée sous la coordination
de M / Mme
.....
que je vais soutenir devant la commission est originale, qu'elle m'appartient et
j'assume son contenu dans son intégralité.

Je déclare également que j'accepte que ma thèse de licence soit vérifiée par tout
moyen légal pour confirmer l'originalité, y compris le consentement à l'entrée de son
contenu dans une base de données à cette fin.

Je suis conscient/e du fait qu'il est interdit de vendre des articles scientifiques afin de
faciliter la falsification par l'acheteur de la qualité d'auteur d'une thèse de licence, de
diplôme ou de dissertation et à cet égard, je déclare sous ma propre responsabilité que
la présente thèse n'a pas été copié, mais représente le fruit des recherches que j'ai
entreprises.

Date.....

Signature de l'étudiant

ANNEXE 4 Résumé de la thèse

Rectorat

P-ta Eftimie Murgu, nr. 2, code 300041, Timisoara, Roumanie

Tél. : +40256293389 ; Fax: +40256490626

Courriel : rectorat@umft.ro

www.umft.ro



RESUMÉ

TITRE DE LA THÈSE

.....
.....

NOM, PRÉNOMS de l' étudiant, gr., série, programme d'études

.....

COORDINATEUR/S SCIENTIFIQUE/S

.....

RÉSUMÉ de la thèse
(maximum 300 mots, sans espaces)

ANNEXE 5 RAPPORT D'ÉVALUATION

Rectorat



RAPPORT D'appréciation de la thèse de licence

avec le titre : _____

rédigée par le diplômé (la diplômée): , _____

sous la coordination de: _____

CRITÈRES D'ÉVALUATION

1. L'importance du thème et la structure de la thèse

Répond aux critères d'évaluation:

- l'importance et l'actualité du thème, Oui Non
- cadrage du thème dans les préoccupations internationales, nationales et zonales. Oui Non

2. Le contenu scientifique de l'article

Répond aux critères d'évaluation :

- l'œuvre est du type :
 - étude primaire (recherche observationnelle, expérimentale ou interventionnelle originale) Oui Non
 - étude secondaire (résumé des études primaires dans la littérature sous la forme d'une *analyse systématique de type review ou d'une méta-analyse*) Oui Non
- la complexité du thème Oui Non
-

3. L'élaboration de la thèse

Répond aux critères d'évaluation :

- objectifs de la recherche scientifique Oui Non
- la méthode de recherche abordée et la méthodologie de recherche Oui Non
- clarté de l'écriture Oui Non
- capacité d'analyse et de synthèse Oui Non

4. Iconographie

Répond aux critères d'évaluation :

- matériel et méthode Oui Non
- résultats: tableaux, graphiques, illustration Oui Non

5. Conclusions

Répond aux critères d'évaluation

- clarté de la formulation Oui Non
- contributions propres / éléments originaux Oui Non

Rectorat

P-ta Eftimie Murgu, nr. 2, code 300041, Timisoara, Roumanie

Tél. : +40256293389 ; Fax: +40256490626

Courriel : rectorat@umft.ro

www.umft.ro



6. Bibliographie

- portée et actualité
- citation dans le texte

Répond aux critères d'évaluation :

- Oui Non
Oui Non

Le diplômé a effectué le portfolio de licence conformément à la méthodologie d'élaboration et de soutenance de la thèse de licence au sein de l'UMFVBT.

La thèse répond aux conditions scientifiques et méthodologiques afin d'être soutenue devant la commission de licence.

Note proposée _____ (_____).

Date,

Signature du ou des coordinateurs scientifiques,

ANNEXE 6 AVIS DU COORDINATEUR

Rectorat

P-ta Eftimie Murgu, nr. 2, code 300041, Timisoara, Roumanie

Tél. : +40256293389 ; Fax: +40256490626

Courriel : rectorat@umft.ro

www.umft.ro



Avis du ou des coordinateurs scientifiques concernant l'admission de l'œuvre afin d'être soutenue

Je déclare que je suis au courant du Rapport de Similitude Complet généré par le Système Anti-plagiat pour la thèse :

Auteur:.....

Titre:.....

.....

.....

Après avoir analysé le rapport, nous avons constaté ce qui suit :

- les emprunts détectés dans l'article sont justifiés (cités) et ne montrent aucun signe de plagiat. C'est pourquoi je pense que l'œuvre a été écrite individuellement et j'accepte sa présentation.
- les emprunts détectés dans l'œuvre ne montrent pas de signes de plagiat, mais leur très grand nombre éveille des soupçons en termes de valeur de fond, étant corrélé au manque d'originalité de son auteur. C'est pourquoi je pense que le document doit être rédigé une fois de plus, en limitant le nombre de prêts.
- les emprunts détectés dans l'œuvre ne sont pas justifiés et portent des signes de plagiat. Par conséquent, je n'accepte pas la thèse afin d'être soutenue et je vais envoyer la notification chez le Recteur de l'Université afin d'analyser la situation du point de vue des procédures internes de l'Université.**
- dans l'œuvre apparaissent des distorsions intentionnelles du texte, indiquant une tentative de dissimuler des emprunts non autorisés. Par conséquent, je n'accepte pas la thèse afin d'être soutenue et je vais envoyer la notification chez le Recteur de l'Université afin d'analyser la situation du point de vue des procédures internes de l'Université.**

Motivation:

.....

.....

.....

Date

.....

Signature du ou des coordinateurs scientifiques

Rectorat

P-ta Eftimie Murgu, nr. 2, code 300041, Timisoara, Roumanie

Tél. : +40256293389 ; Fax: +40256490626

Courriel : rectorat@umft.ro

www.umft.ro